842UR Revêtement d`Argent conducteur

MG Chemicals Ltd - FRA

Version Num: **A-2.00**
Fiche de Données de Sécurité (Conforme à l'Annexe II de REACH (1907/2006) - Règlement 2020/878)

Date de publication: **05/11/2021**
Date de révision: **24/02/2022**
L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	842UR
Synonymes	SDS Code: 842UR-Liquid; 842UR-12ML, 842UR-150ML, 842UR-850ML, 842UR-3.6L | UFI:6VK0-70GG-M00Y-X7NM
Autres moyens d'identification	Revêtement d`Argent conducteur

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	revêtement électriquement conducteur
Utilisations déconseillées	Sans Objet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	**MG Chemicals Ltd - FRA**	**MG Chemicals (Head office)**
Adresse	Level 2, Vision Exchange Building, Territorials Street, Zone 1, Central Business District Birkirkara CBD 1070 Malta	1210 Corporate Drive Ontario L7L 5R6 Canada
Téléphone	Pas Disponible	+(1) 800-340-0772
Fax	Pas Disponible	+(1) 800-340-0773
Site Internet	Pas Disponible	www.mgchemicals.com
Courriel	sales@mgchemicals.com	Info@mgchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	**Verisk 3E (Code d'accès: 335388)**
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+(1) 760 476 3961
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1]	H225 - Liquides inflammables, catégorie de danger 2, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H361 - TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION Catégorie 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, H410 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1, H351 - Cancérogénicité, catégorie de danger 2
Légende:	*1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI*

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	**Danger**

Déclaration(s) sur les risques

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H351	Susceptible de provoquer le cancer .

Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient hermétiquement fermé.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ intrinsèquement sûr antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Déclarations de Sécurité: Réponse

P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser une mousse résistant à l'alcool ou une mousse de protéines normale pour l'extinction.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

Déclarations de Sécurité: Stockage

P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Inhalation et/ ou ingestion peuvent provoquer des dommages sur la santé*.

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Peut provoquer des gènes pour le système respiratoire et la peau*.

Des expositions répétées causent des sécheresses de la peau et des craquelures*.

NOCIF: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	SCL / Facteur-M	Caractéristiques nanométrique particules
1.7440-22-4 2.231-131-3 3.Pas Disponible 4.non disponible	30	argent	Sans Objet	Pas Disponible	Pas Disponible
1.616-38-6 2.210-478-4 3.607-013-00-6 4.non disponible	21	carbonate de diméthyle	Liquides inflammables, catégorie de danger 2; H225 [2]	Pas Disponible	Pas Disponible

Suite...

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	SCL / Facteur-M	Caractéristiques nanométrique particules
1.67-64-1 2.200-662-2 3.606-001-00-8 4.non disponible	16	acétone; propan-2-one; propanone * -	Liquides inflammables, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques; H225, H319, H336 [2]	Pas Disponible	Pas Disponible
1.108-65-6 2.203-603-9 3.607-195-00-7 4.non disponible	16	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle * -	Liquides inflammables, catégorie de danger 3; H226 [2]	Pas Disponible	Pas Disponible
1.108-10-1 2.203-550-1 3.606-004-00-4 4.non disponible	5	4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone * -	Liquides inflammables, catégorie de danger 2, Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires); H225, H332, H319, H335 [2]	Pas Disponible	Pas Disponible
1.85940-94-9 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.non disponible	4	Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime	Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Sensibilisation respiratoire, catégories de danger 1; H332, H317, H334, EUH204 [1]	Pas Disponible	Pas Disponible
1.64742-95-6. 2.247-093-6|265-199-0 3.649-356-00-4 4.non disponible	1	Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).] **[e]**	Liquides inflammables, catégorie de danger 3, TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 5, Irritation/corrosion cutanée catégorie 3, Irritation occulaire catégorie 2B, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques, Risque d'aspiration de Catégorie 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H226, H303, H316, H320, H336, H305, H411 [1]	Pas Disponible	Pas Disponible
1.95-63-6 2.202-436-9 3.601-043-00-3 4.non disponible	1	1,2,4-triméthylbenzène * -	Liquides inflammables, catégorie de danger 3, Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires), Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H226, H332, H315, H319, H335, H411 [2]	Pas Disponible	Pas Disponible
1.98-82-8 2.202-704-5 3.601-024-00-X 4.non disponible	0.2	cumène * -	Liquides inflammables, catégorie de danger 3, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires), Danger par aspiration, catégorie de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H226, H335, H304, H411 [2]	Pas Disponible	Pas Disponible
Légende:	*1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne*				

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : ▸ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire. ▸ S'assurer d une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas. ▸ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. ▸ En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: ▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▸ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). ▸ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	▸ En cas d'inhalation de vapeurs, d aérosols ou de produits de combustion, déplacer la personne affectée vers un endroit bien aéré. ▸ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▸ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les

Suite...

	procédures de premiers soins. ▸ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une reanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoir autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▸ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	▸ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▸ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin. ▸ Si un vomissement spontané semble imminent ou survient, maintenir la tête du patient vers le bas, plus bas que ses hanches afin d'éviter une aspiration possible du vomit.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tout produit aspiré durant un vomissement peut provoquer un dommage aux poumons. En conséquence, les vomissures ne doivent pas être induites mécaniquement or pharmacologiquement. Les moyens mécaniques doivent être utilisés s'il est considéré comme nécessaire pour vider le contenu de l'estomac; ceci inclut un lavage gastrique après une intubation endotrachéale. Si un vomissement spontané est survenu après l'ingestion, le patient doit être contrôlé pour des difficultés pulmonaires, car des effets négatifs de l'aspiration dans les poumons peuvent être retardés jusqu'à 48 heures.
Des expositions aiguës ou répétées de courte durée au distillas de pétrole ou aux hydrocarbures liés:

- La menace principale pour la vie, d une ingestion de distillas de pétrole purs et/ou une inhalation, est une défaillance respiratoire.
- Les patients devraient être rapidement évalués pour des signes de détresse respiratoire (e.g. cyanose, tachypnée, rétraction intercostale, obnubilation) et approvisionnés en oxygène. Les patients avec des volumes courants inadéquats ou de faibles gaz dans le sang (pO2 50 mm Hg) devraient être intubés.
- Une arythmie complique certaines ingestion d hydrocarbures et/ou l inhalation et des preuves par électrocardiographe d un dommage du myocarde ont été rapportée, des lignes intraveineuses et des surveillances cardiaques devraient être établies chez les patients objectivement atteints. Les poumons excrètent les solvants inhalés, ainsi une hyperventilation augmente les chances d élimination.
- Un rayon-X des poumons devrait être réalisé immédiatement après une stabilisation de la respiration et de la circulation afin de renseigner une aspiration et détecter la présence d un pneumothorax.
- De L épinéphrine (adrénaline) n est pas recommandée pour le traitement des spasmes des bronches en raison du potentiel de la sensibilité myocardite aux catécholamines. Les broncho-dilatateurs cardio-sélectifs inhalés (e.g. Alupent, Salbutamol) sont les agents préférés, avec l aminophylline en second choix.
- Un lavage est indiqué chez les patients qui nécessitent une décontamination, s assurer de l utilisation d un tube endotrachéal à ballonnet chez les patients adultes.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]
pour les esters simples:

TRAITEMENT DE BASE

- Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- Surveiller les signes d insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- Administrer de l oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire.
- **NE PAS** utiliser d émétiques. Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu à 200 ml d eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.
- Fournir du charbon activé.

TRAITEMENT AVANCE

- Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- Une ventilation à pression positive à l aide d un masque avec valve peut s avérer utile.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l arythmie.
- Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- La thérapie avec drogue doit être envisager pour un œdème pulmonaire.
- Une hypotension avec des signes d hypovolémie nécessite l administration précautionneuse de fluides. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- Traiter les crises avec du diazépam.
- Le chlorhydrate de proparacaine doit être utiliser pour aider l irrigation des yeux.

SERVICE D URGENCE

- Des analyses de laboratoires avec hémogramme, sérum électrolytique, BUN, créatine, glucose, analyse d urine, base pour un sérum glutamo-oxaloacétique transaminase (ALT et AST), calcium, phosphore et magnésium, peuvent aider à établir régime du traitement. D autres analyses utiles incluent clearance osmolaire et anionique, gaz des artères (ABG), radiographies de la poitrine électrocardiogramme.
- Une ventilation assistée avec une pression positive en fin d expiration (PEEP) peut être nécessaire pour une blessure parenchymale aiguë ou un syndrome de détresse respiratoire chez l adulte.
- Consulter un toxicologiste si nécessaire.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994
Pour des expositions chroniques et sous-chroniques aux isocyanates:

- Le produit peut être un sensibilisateur pulmonaire potentiel qui provoque des spasmes de bronches même chez les patients sans hyperactivité respiratoire antérieure.
- Les symptômes cliniques d'une exposition incluent une irritation des muqueuses des voies respiratoires et gastriques.
- Une irritation conjonctivale, une inflammation de la peau (érythème) et des perturbations gastro-intestinales apparaissent rapidement après une exposition.
- Les symptômes pulmonaires incluent une toux, une brûlure, une douleur sous-sternale et une dyspnée.
- Quelques sensibilités croisées apparaissent entre les différents isocyanates.
- Un œdème pulmonaire non-cardiogénique et des spasmes des bronches sont les conséquences les plus sérieuses d'une exposition. Les patients très marqués symptomatiquement devraient recevoir de l'oxygène, un support de ventilation et une intraveineuse.
- Le traitement de l'asthme inclut des sympathomimétiques inhalés (épinéphrine [adrénaline], terbutaline) et des stéroïdes.
- Du charbon activé (1 g/kg) et un purgatif (sorbitol, citrate de magnésium) peuvent être utile pour une ingestion.
- Les mydriatiques, les analgésiques systémiques et les antibiotiques typiques (Sulamyd) peuvent être utiles pour des abrasions de la cornée.
- Il n'ay a pas de thérapie efficace pour les ouvriers sensibilisés.

[Ellenhorn and Barceloux; Medical Toxicology]
REMARQUE : Les isocyanates provoquent une restriction des voies respiratoires chez les individus naïfs avec un degré de réponse dépendant de la concentration et de la durée d'exposition. Ils induisent une contraction musculaire modérée qui conduit à des épisodes de bronchoconstriction. Des changements aigus de la fonction des poumons, tels que la diminution du FEV1, peuvent ne pas représenter une sensibilité.
[Karol Jin, Frontiers in Molecular Toxicology, pp 56-61, 1992]

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Suite...

5.1. Moyens d'extinction

NE PAS utiliser d'agents d'extinction de feux halogénés.

- Les incendies de poussières de métaux nécessitent d'être réduit avec du sable, des poudres sèches inertes.
- NE PAS UTILISER D'EAU, de CO2 ni de MOUSSE.
- Utiliser du sable SEC, de la poudre de graphite, des extincteurs à base de chlorure de sodium sec, G-1 ou L-X pour amoindrir les feux.
- Confiner ou amoindrir le produit est préférable à l'application d'eau car une réaction chimique pourrait produire du gaz hydrogène inflammable et explosif.
- Une réaction chimique avec le CO2 peut produire du méthane explosif et inflammable.
- Dans l'impossibilité d'éteindre le feu, se retirer, protéger les lieux environnants et laisser le feu brûler de lui-même.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	• Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. • Peut être violemment réactif. Peut exploser. • Mettez un appareil respiratoire ainsi que gants de protection. • Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les egouts et canalisations et les cours d'eau. • Envisagez l'évacuation. • Luttez contre le feu à une distance appropriée protégé de manière adéquate. • Si cela n'entraîne pas de danger, éteignez les appareils électriques jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de fumée. • Utilisez un fin jet d'eau pour maîtriser le feu et rafraîchir la zone avoisinante. • Evitez d'envoyer de l'eau sur toute flaque. • N'approchez pas des récipients qui pourraient être chauds. • Aspergez les récipients qui sont exposés au feu à partir d'un endroit protégé. • S'il n'y a pas de danger, déplacez les récipients que le feu pourrait atteindre.
Risque D'Incendie/Explosion	Les produits de combustion comprennent: dioxyde de carbone (CO2) • Les poudres métalliques, bien que généralement considérées comme non-combustible, peuvent brûler quand le métal est finement divisé et l'apport en énergie important. • Peut réagir explosivement à l'eau. • Peut être allumé par friction, chaleur, étincelles ou flamme. • Les feux de poudres métalliques se déplacent lentement mais sont intenses et difficiles à éteindre. • Brûlera avec une chaleur intense. • NE PAS agiter les poussières en feu. Une explosion peut survenir si les poussières sont agitées dans le nuage en raison d'un approvisionnement d'une surface importante de métal chaud en oxygène. • Les containers peuvent exploser à la chaleur. • Les poussières ou fumées peuvent former des mélanges explosifs à l'air. • Peut se **RE-ALLUMER** après que le feu soit éteint. • Les gaz générés dans le feu peuvent être empoisonnés, corrosifs ou irritants. • NE PAS utiliser d'eau ou de mousse car une production d'hydrogène explosif peut survenir. isocyanates et des quantités mineures de cyanure d'hydrogène oxydes d'azote (NOx) d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. **Contient une substance à bas point d'ébullition:** les containers fermés peuvent se rompre en raison de l'augmentation de pression dans des conditions d'incendie. S'ils sont chauffés à des températures élevées, de nombreux isocyanates se décomposent rapidement en créant une vapeur qui exerce une pression sur les conteneurs, éventuellement jusqu'au point de rupture. Il peut en résulter la libération de gaz d'isocyanate toxiques et/ou inflammables. • Est accompagné d'une fumée acre noire quand il brûle.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	• Eliminez toutes les sources d'incendie. • Nettoyez tout de suite tous les écoulements. • Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. • Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. • Contenez et absorbez les petites quantités avec de la vermiculite ou tout autre matériel absorbant. • Essuyez. • Ramassez les résidus dans un récipient pour déchets inflammables
Eclaboussures Majeures	Classe des produits chimiques : esters et éthers Pour une libération sur le sol : sorbants recommandés listés dans l ordre de priorité. TYPE DE SORBANT | RANG | APPLICATION | COLLECTE | LIMITATIONS LIBERATIONS DANS LE SOL - FAIBLE Polymère réticulé - particule | 1 | Avec une pelle | Avec une pelle | R, W, SS Polymère réticulé - coussin | 1 | Au lancer | Avec une fourche | R, DGC, RT

Suite...

Argile sorbant – particule	2	Avec une pelle	Avec une pelle	R, I, P
Fibre de bois – particule	3	Avec une pelle	Avec une pelle	R, W, P, DGC
Fibre de bois – coussin	3	Au lancer	Avec une fourche	R, P, DGC, RT
Fibre de bois traitée - coussin	3	Au lancer	Avec une fourche	DGC, RT

LIBERATION DANS LE SOL - MOYENNE

Polymère réticulé - particule	1	Soufflante	Tracto-pelle	R, W, SS
Polymère réticulé - coussin	2	Au lancer	Tracto-pelle	R, DGC, RT
Argile sorbant - particule	3	Soufflante	Tracto-pelle	R, I, P
Polypropylène - particule	3	Soufflante	Tracto-pelle	W, SS, DGC
Minéral expansé - particule	4	Soufflante	Tracto-pelle	R, I, W, P, DGC
Fibre de bois - particule	4	Soufflante	Tracto-pelle	R, W, P, DGC

Légende
DGC : Pas efficace quand la surface du sol est dense
R : Non réutilisable
I : Non incinérable
P : Efficacité réduite en cas de pluie
RT :Non efficace quand le terrain est accidenté
SS : A ne pas utiliser dans les sites environnementaux sensibles
W : Efficacité réduite en cas de vent
Référence : Sorbents for Liquid Hazardous Substance Cleanup and Control;
R.W Melvold et al: Pollution Technology Review No. 150: Noyes Data Corporation 1988

- Les Isocyanates liquides et les fortes concentrations de gaz isocyanate perceront le joints d'étanchéité des appareils respiratoires individuels auto dépendants- Le SCBA devra être utilisé à l'intérieur du vêtement de blocage lorsque cette exposition à lieu.

Traiter les éclaboussures d'isocyanates avec des quantités suffisantes de préparation de décontaminant pour isocyanate. Typiquement, une telle préparation peut consister en : sciure : 20 parts par unité de poids, terre d'infusoires : 40 parts par unité de poids plus {ammoniaque (s.g. 0 ;880) 8% v/v de {surfactant non-ionique 2% v/v {eau 90 % v/v Laisser reposer pendant 24 heures.

- Eviter une contamination par de l'eau, des alcalis et des solutions de détergents.
- Le produit réagit avec l'eau et génère des gaz, pressurise les containers résultant même dans la rupture des cylindres.
- **NE PAS** refermer un container si une contamination est suspectée.
- Ouvrir tous les containers avec attention.
- Evacuez le personnel.
- Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
- Peut réagir violemment. Peut exploser.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection.
- Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les egouts et canalisations et les cours d'eau.
- Envisagez l'évacuation.
- Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie.
- Augmentez l'aération.
- S'il n'y a pas de danger, arrêtez la fuite.
- L'eau pulvérisée peut être utilisée pour disperser/absorber les vapeurs.
- Contenez le liquide avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- Utilisez une pelle qui ne produit pas d'étincelle et qui résiste aux explosions.
- Ramassez tout le produit récupérable dans des conteneurs appropriés pour un éventuel recyclage.
- Absorbez le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- Enfermez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets.
- Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux.
- Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure

- Les containers, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives.
- NE PAS couper, percer, limer, souder ni effectuer des opérations similaires sur ou à proximité des containers.
- **NE PAS** concentrer par évaporation ou évaporer les extraits jusqu'à la sécheresse car les résidus peuvent contenir des peroxydes explosifs avec un potentiel de **DETONATION.**
- Toute décharge électrostatique est également une source de risque.
- Avant tout procédé de distillation, retirer les peroxydes sous forme de trace en agitant avec un excès de solution aqueux de sulfate ferreux à 5%.
- Une distillation engendre un distillat d'éther désinhibé avec un risque considérablement augmenté en raison du risque de formation de peroxydes durant le stockage.
- Ajouter un inhibiteur à tous les distillats comme nécessaire.

La substance provoque l'accumulation de peroxydes qui peuvent devenir dangereux dans les cas d'évaporation, de distillation ou lors de l'usage pour provoquer la concentration des peroxydes. Par exemple, il est possible que la substance se concentre autour de l'ouverture du container. L'achat de produits chimiques pouvant être peroxydés devrait être limité afin de s'assurer que le produit est entièrement utilisé avant qu'il ne soit peroxydé.

- Une personne désignée devra tenir à jour un inventaire des produits chimiques pouvant être peroxydés ou modifier l'inventaire général des produits chimiques afin de signaler quels produits chimiques peuvent être peroxydés. Une date d'expiration devra être déterminée. Le produit chimique devra être traité afin d'éliminer les peroxydes ou être mis au rebus avant cette date.
- La personne ou le laboratoire recevant le produit chimique devra indiquer la date de réception sur la bouteille. La personne ouvrant le container devra y rajouter une date d'ouverture.
- Les containers non-ouverts en provenance du fournisseur devront être sains pour un stockage pendant 18 mois.
- Les containers ouverts ne devront pas être stockés pendant plus de 12 mois.

Suite...

	Contient une substance à bas point d'ébullition: Un stockage dans des containers fermés peut engendrer une augmentation de la pression provoquant une rupture violente des containers non adaptés. ▸ Vérifier la constitution des containers. ▸ Ventiler périodiquement. ▸ Toujours libérer les capuchons ou joints lentement pour assurer une dissipation lente des vapeurs. ▸ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation. ▸ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. ▸ Travaillez dans un endroit bien aéré. ▸ Evitez la concentration dans les trous et creux. ▸ NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé. ▸ Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie. ▸ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas. ▸ La vapeur peut provoquer un incendie lors de l'aspiration ou de l'éjection à cause de l'électricité statique ▸ N'utilisez PAS des seaux en plastique. ▸ Mettez à terre et tenez bien les récipients en métal lorsque vous versez le produit. ▸ Utilisez des outils qui ne produisent pas d'étincelles lors de la manipulation. ▸ Evitez le contact avec des matériels incompatibles. ▸ Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. ▸ Evitez les dégâts matériels sur les récipients. ▸ Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation. ▸ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. ▸ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation ▸ L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues.
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	▸ Stockez-le dans le récipient d'origine dans une zone adéquate. ▸ Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage. ▸ **NE** stockez pas dans des fosses, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent s'accumuler. ▸ Maintenez les récipients bien scellés. s'accumuler. ▸ Maintenez les récipients bien scellés. ▸ Stockez-le loin de matériels incompatibles dans un endroit frais, sec et aéré. ▸ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de fuite. ▸ Respectez les conseils de stockage du fabricant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	▸ ATTENTION : l'emballage d'un produit à haute densité dans des emballages de métal léger ou en plastique peut résulter dans la chute du conteneur et la liberationdu produit. Emballages métalliques à forte résistance / Bidons métalliques à forte résistance. Boîte en métal Emballage conforme aux règles du fabricant. Les récipients en plastique peuvent uniquement être utilisés s'ils sont appropriés pour des liquides inflammables. Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés et ne fuient pas. ▸ Pour les matériaux à faible viscosité (i) : Bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non-amovible. (ii) Dans les cas ou une conserve métallique doit être utilisée comme emballage interne, la conserve doit posséder une fermeture à vis. ▸ Pour les matériaux avec une viscosité d au moins 2680 cSt. (23 deg. C) ▸ Pour les matériaux manufacturés avec une viscosité d au moins 250 cSt. (23 deg. C) ▸ Pour les produits manufacturés qui nécessitent d être mélangé avant l usage et qui possède une viscosité d au moins 20 cSt (25 deg. C) (i) : Emballages à capuchon amovible (ii) : Conserve à fermeture à friction et (iii) : Tubes et cartouches à faible pression peuvent être utilisés. ▸ Dans le cas ou une combinaison d emballage est utilisée, avec les emballages internes en verres, il doit y avoir suffisamment de produit inerte amortisseur en contact avec les emballages internes et externes. ▸ De plus, dans le cas ou l emballage interne est en verre et contient des liquides du Groupe D emballage I, il doit y avoir suffisamment d absorbant inerte pour absorber toutes éclaboussures, à moins que l emballage externe soit une boite en plastique moulé à la forme et que les substances ne soient pas incompatibles avec le plastique.
Incompatibilite de Stockage	▸ Des réactions vigoureuses, quelquefois aboutissant à des explosions, peuvent résulter d'un contact entre les anneaux aromatiques et les agents oxydants. ▸ Les aromatiques peuvent réagir exothermiquement avec les bases et avec les composés diazo. ▸ **AVERTISSEMENT**: éviter ou contrôler la réaction avec les peroxydes. Tous les peroxydes de métaux de transition doivent être considérés comme potentiellement explosifs. Par exemple, des complexes de métaux de transition d'hydroperoxydes d'alkyle peuvent se décomposer de manière explosive. ▸ Les complexes pi formés entre le chrome (0), le vanadium (0) et d'autres métaux de transition (complexes haloarène-métal) et le mono ou poly-fluorobenzène présentent une extrême sensibilité à la chaleur et sont explosifs. ▸ Évitez la réaction avec les borohydrures ou les cyanoborohydrures L'argent ou les sels d'argent forment un fulminate d'argent explosif en présence à la fois d'acide nitrique et d'éthanol. Le fulminate résultant est beaucoup plus sensible et un bien plus puissant détonant que le fulminate de mercure. L'argent et ses composés et sels peuvent également former des composés explosifs en présence d'acétylène et de nitrométhane. Plusieurs métaux peuvent devenir incandescents, réagir violemment, s'allumer ou réagir explosivement après l'addition d'acide nitrique concentré. ▸ Les esters réagissent avec les acides pour libérer de la chaleur avec les alcools et les acides. ▸ Les acides oxydants forts peuvent provoquer une réaction vigoureuse avec les esters qui sont suffisamment exothermique pour initier des produits de réaction. ▸ La chaleur est également générée par une interaction des estes avec les solutions caustiques. ▸ De l'hydrogène inflammable est généré par le mélange d'esters avec des métaux alcalis et des hydrures. ▸ Les esters peuvent être incompatibles avec les amines aliphatiques et les nitrates. Les éthers de glycol peuvent former des peroxydes sous certaines conditions. En présence de bases fortes ou de sels de base forte, à une température élevée, le potentiel existe des réactions s'emballant. Un contact avec l'aluminium doit être évité. Une production d'hydrogène peut survenir. ▸ Les cétones dans ce groupe sont réactives avec de nombreux acides et bases libérant de la chaleur et des gaz inflammables (e.g. H2). ▸ Les cétones réagissent avec les agents réducteurs tels que les hydrures, les métaux alcalis et les nitrites pour produire du gaz inflammable (H2) et de la chaleur. ▸ Les cétones sont incompatibles avec les isocyanates, les aldéhydes, les cyanures, les peroxydes et les anhydrides. ▸ Les cétones réagissent violemment avec les aldéhydes, HNO3, HNO3 + H2O2, et HClO4. Tenir éloigner des alcools et de l'eau. Eviter les acides forts et les bases fortes. Éviter une réaction avec des agents accidents, des bases ou de forts agents réducteurs.

Suite...

	Eviter une réaction avce l'eau, les alcools, les bases fortes, les alcalis, les composés métalliques et les solutions de détergents. Les réactions avec l'eau peuvent générer un volume important de mousse, de dioxyde de carbone (CO2)et de chaleur. La production du mousse dans une espace confiné peut engendrer des pressions. Les isocyanates attaqueront et fragiliseront certains plastiques et colles. Une plage d'énergies de décomposition exothermique pour les isocyanates a été donnée à 20-30 kJ/mol. La relation entre l'énergie de décomposition et les risques de la procédure ont été le sujet de discussions ; il est suggéré que les valeurs de l'énergie libérée par unité de masse (J/g), plutôt que sur une base molaire, soient utilisées pour l'évaluation. Par exemple, dans les 'processus en récipients ouverts' (avec des ouvertures de la taille d'un homme, dans un environnement industriel), les substances avec des énergies de décomposition exothermiques inférieures à 500 J/g ne présentent généralement pas de danger, tandis que celles dans des 'processus en récipients clos' (l'ouverture est une valve de sécurité ou un disque de rupture) présentent certains dangers dans le cas sou l'énergie de décomposition excède 150 J/g. BRETHERICK: Handbook of Reactive Chemical Hazards, 4th Edition ▸ Certains métaux peuvent réagir de manière exothermique avec des acides oxydants pour former des gaz toxiques. ▸ Il est connu que les métaux très réactifs réagissent avec les hydrocarbures halogénés, formant quelquefois des composés explosifs (par exemple, le cuivre se dissout lorsqu'il est chauffé dans du tétrachlorure de carbone). Les métaux à l'état de poudre très fine développent une pyrophoricité lorsqu'une surface spécifique critique est dépassée ; ceci est attribué à la chaleur élevée de la formation d'oxyde lors de l'exposition à l'air. Une manipulation sûre est possible dans des concentrations relativement faibles d'oxygène dans un gaz inerte. Plusieurs métaux pyrophoriques, stockés dans des bouteilles en verre, se sont enflammés lorsque le récipient a été brisé lors d'un choc. Il est recommandé de stocker ces matériaux à l'état humide et dans des récipients métalliques. Les résidus de réaction de diverses synthèses de métaux (impliquant une évaporation sous vide et un codépôt avec un ligand) sont souvent pyrophores. ▸ De nombreux métaux, sous leur forme d'élément, réagissent de manière exothermique avec des composés qui possèdent des atomes d'hydrogène actifs, tels que les acides ou l'eau, afin de former de l'hydrogène inflammable et des produits caustiques. ▸ Les métaux élémentaires peuvent réagir avec des composés azo/diazo pour former des produits explosifs. ▸ Certains métaux élémentaires forment des produits explosifs en présence d'hydrocarbures halogénés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
argent	inhalation 0.1 mg/m³ (Systémique, chronique) *inhalation 0.04 mg/m³ (Systémique, chronique) ** *Oral 1.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) **	0.04 µg/L (L'eau (douce)) 0.86 µg/L (Eau - libération intermittente) 438.13 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 438.13 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 1.41 mg/kg soil dw (sol) 0.025 mg/L (STP)
carbonate de diméthyle	cutanée 5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 34.9 mg/m³ (Systémique, chronique) *cutanée 2.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) ** *inhalation 8.7 mg/m³ (Systémique, chronique) ** *Oral 2.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) **	0.5 mg/L (L'eau (douce)) 0.05 mg/L (Eau - libération intermittente) 1 mg/L (Eau (Marine)) 188 mg/L (STP)
acétone; propan-2-one; propanone	cutanée 186 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 1 210 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 2 420 mg/m³ (Local, aiguë) *cutanée 62 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) ** *inhalation 200 mg/m³ (Systémique, chronique) ** *Oral 62 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) **	10.6 mg/L (L'eau (douce)) 1.06 mg/L (Eau - libération intermittente) 21 mg/L (Eau (Marine)) 30.4 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 3.04 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 29.5 mg/kg soil dw (sol) 100 mg/L (STP)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	cutanée 796 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 275 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 550 mg/m³ (Local, aiguë) *cutanée 320 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) ** *inhalation 33 mg/m³ (Systémique, chronique) ** *Oral 36 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) ** *inhalation 33 mg/m³ (Locale, chronique) **	0.635 mg/L (L'eau (douce)) 0.064 mg/L (Eau - libération intermittente) 6.35 mg/L (Eau (Marine)) 3.29 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.329 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.29 mg/kg soil dw (sol) 100 mg/L (STP)
4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	cutanée 11.8 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 83 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 83 mg/m³ (Locale, chronique) inhalation 208 mg/m³ (Systémique aiguë) inhalation 208 mg/m³ (Local, aiguë) *cutanée 4.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) ** *inhalation 14.7 mg/m³ (Systémique, chronique) ** *Oral 4.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) ** *inhalation 14.7 mg/m³ (Locale, chronique) ** *inhalation 155.2 mg/m³ (Systémique aiguë) ** *inhalation 155.2 mg/m³ (Local, aiguë) **	0.6 mg/L (L'eau (douce)) 0.06 mg/L (Eau - libération intermittente) 1.5 mg/L (Eau (Marine)) 8.27 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.83 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 1.3 mg/kg soil dw (sol) 27.5 mg/L (STP)
Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime	inhalation 0.502 mg/m³ (Locale, chronique) inhalation 1.5 mg/m³ (Local, aiguë)	100 mg/L (STP)
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures	inhalation 837.5 mg/m³ (Locale, chronique) inhalation 1 286.4 mg/m³ (Systémique aiguë) inhalation 1 066.67 mg/m³ (Local, aiguë) *inhalation 178.57 mg/m³ (Locale, chronique) ** *inhalation 1 152 mg/m³ (Systémique aiguë) ** *inhalation 640 mg/m³ (Local, aiguë) **	Pas Disponible

Suite...

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).]		
1,2,4-triméthylbenzène	cutanée 16 171 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 100 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 100 mg/m³ (Locale, chronique) inhalation 100 mg/m³ (Systémique aiguë) inhalation 100 mg/m³ (Local, aiguë) *cutanée 9 512 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) ** *inhalation 29.4 mg/m³ (Systémique, chronique) ** *Oral 15 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) ** *inhalation 29.4 mg/m³ (Locale, chronique) ** *inhalation 29.4 mg/m³ (Systémique aiguë) ** *inhalation 29.4 mg/m³ (Local, aiguë) **	0.12 mg/L (L'eau (douce)) 0.12 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.12 mg/L (Eau (Marine)) 13.56 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 13.56 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 2.34 mg/kg soil dw (sol) 2.41 mg/L (STP)
cumène	cutanée 15.4 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 100 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 250 mg/m³ (Local, aiguë) *cutanée 1.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) ** *inhalation 16.6 mg/m³ (Systémique, chronique) ** *Oral 5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) **	0.035 mg/L (L'eau (douce)) 0.004 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.012 mg/L (Eau (Marine)) 3.22 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.322 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.624 mg/kg soil dw (sol) 200 mg/L (STP)

* Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	argent	Argent (métallique)	0,1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	acétone; propan-2-one; propanone	Acétone	500 ppm / 1210 mg/m3	2420 mg/m3 / 1000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	acétone; propan-2-one; propanone	Acetone	500 ppm / 1210 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	50 ppm / 275 mg/m3	550 mg/m3 / 100 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1-Methoxypropyl-2-acetate	50 ppm / 275 mg/m3	550 mg/m3 / 100 ppm	Pas Disponible	Skin
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	Méthylisobutylcétone	20 ppm / 83 mg/m3	208 mg/m3 / 50 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	4-Methylpentan-2-one	20 ppm / 83 mg/m3	208 mg/m3 / 50 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime	Poussières réputées sans effet spécifique	10, 5 a mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Europe ECHA Limites d'exposition professionnelle - Liste d'activités	Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).]	Hydrocarbures en C6-C12 (ensemble des,vapeurs) (5)	1000 (6) mg/m3	1500 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	1,2,4-triméthylbenzène	1,2,4-Triméthylbenzène	20 ppm / 100 mg/m3	250 mg/m3 / 50 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	1,2,4-triméthylbenzène	1,2,4-Trimethylbenzene	20 ppm / 100 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	cumène	Cumène	20 ppm / 100 mg/m3	250 mg/m3 / 50 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

Suite...

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	cumène	Cumene	20 ppm / 100 mg/m3	250 mg/m3 / 50 ppm	Pas Disponible	Skin
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	cumène	2-Phenylpropane (Cumene)	10 ppm / 50 mg/m3	250 mg/m3 / 50 ppm	Pas Disponible	skin

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
argent	0.3 mg/m3	170 mg/m3	990 mg/m3
carbonate de diméthyle	11 ppm	120 ppm	700 ppm
acétone; propan-2-one; propanone	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	75 ppm	500 ppm	3000* ppm
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).]	1,200 mg/m3	6,700 mg/m3	40,000 mg/m3
1,2,4-triméthylbenzène	140 mg/m3	360 mg/m3	2,200 mg/m3
1,2,4-triméthylbenzène	Pas Disponible	Pas Disponible	480 ppm
cumène	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
argent	10 mg/m3	Pas Disponible
carbonate de diméthyle	Pas Disponible	Pas Disponible
acétone; propan-2-one; propanone	2,500 ppm	Pas Disponible
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Pas Disponible	Pas Disponible
4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	500 ppm	Pas Disponible
Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime	Pas Disponible	Pas Disponible
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).]	Pas Disponible	Pas Disponible
1,2,4-triméthylbenzène	Pas Disponible	Pas Disponible
cumène	900 ppm	Pas Disponible

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Valeur seuil de l'odeur : 3,6 ppm (détection), 699 ppm (reconnaissance)
Concentration de vapeur saturante : 237 000 ppm à 20°C
NOTE : Des tubes détecteurs mesurant plus de 40 ppm, sont disponibles.
On pense qu'une exposition égale ou inférieure à la TLV-TWA recommandée protège le travailleur contre les irritations légères associées à de brèves expositions et à la bioaccumulation, les irritations chroniques des voies respiratoires et les maux de tête associés à des expositions de longue durée à l'acétone. La REL-TWA du NIOSH est nettement inférieure et a pris en compte la légère irritation ressentie par des sujets volontaires à 300 ppm. Une légère irritation chez les travailleurs acclimatés commence à environ 750 ppm - les sujets non acclimatés ressentiront une irritation à environ 350-500 ppm mais l'acclimatation peut se produire rapidement. Le désaccord entre les pics de concentration repose en grande partie sur l'opinion de l'ACGIH selon laquelle l'utilisation généralisée de l'acétone, sans preuve d'effets nocifs significatifs sur la santé à des concentrations plus élevées, permet d'accepter une limite plus élevée.
La demi-vie de l'acétone dans le sang est de 3 heures, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster la durée du temps de travail par rapport à la norme de 8 heures/jour, 40 heures par semaine, car l'élimination de l'acétone se fait au fur et à mesure avec un faible potentiel d'accumulation.

Suite...

Une Valeur Limite d Exposition à Court Terme a été établie pour prévenir les excursions de vapeurs d'acétone qui pourraient provoquer une dépression du système nerveux central.
Facteur de Sécurité Olfactive (FSO)
FSO=38 (ACÉTONE)
Le TVL-TWA adopté pour les poussières d'argent et les fumées est 0,1 mg/m3 et pour des composés d'argent solubles plus toxiques, la valeur adoptée est 0,01 mg/m '. Des cas d'agyria (une plate bleu-gris de décoloration des tissus de l'épithélial) ont été enregistrées quand les ouvriers sont exposés aux nitrates d'argent à une concentration de 0,1 mg/m ' (de même que pour l'argent). Une exposition à des très fortes concentrations de fumées d'argent a provoqué une fibrose pulmonaire diffuse. Une absorption percutanée des composés d'argent est supposée engendrer une allergie. Basée sur une rétention à 25% d'une inhalation et un volume respiratoire de 10 m3/jour, l'exposition à 0,1 mg/m3 (RWA) engendrera un dépôt total de pas plus de 1,5 gms en 25 ans.
Les individus exposés **NE SONT RAISONNABLEMENT PAS** supposés comme étant avertis, par l'odeur, que le Standard d'Exposition est dépassé.
Le Facteur Odorant de Sécurité (OSF) est déterminé pour tomber soit en Classe C, D ou E.
Le Facteur Odorant de Sécurité (OSF) est défini comme :
OSF = Exposition standard (TWA) ppm / Valeur Odorante Seuil (OTV) ppm
Classification en Classes comme suit :

Classe	OSF	Description
A	550	Plus de 90% des individus exposés sont avertis par l'odeur que le Standard d'Exposition (TLV-TWA par exemple) a été atteint, même si distrait par des activités professionnelles.
B	26-550	Même chose pour 50-90% des personnes distraites.
C	1-26	Même chose pour moins de 50% des personnes étant distraites
D	0.18-1	10-50% des personnes averties comme étant testées perçoivent par l'odeur que le Standard d'Exposition a été atteint.
E	<0.18	

NOTE P: La classification comme cancérogène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs n° 200-753-7). Si la substance est classée comme cancérogène, la note E s'applique également. Si la substance n est pas classée comme cancérogène, les phrases S (2-)23-24-62 doivent au moins s appliquer. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole reprises à l'annexe VI.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôle d'ingéniérie approprié

Pour les liquides et gaz inflammables, une ventilation locale d'extraction ou un système de ventilation pour procédé clos peut être requis. L'équipement de ventilation devrait être résistant aux explosions.
L'aspersion de produit ou le mélange de produit avec d'autres éléments doit être réalisé dans des conditions conformes aux réglementations locales. Une ventilation d'extraction locale ainsi qu'un appareil intégral à respiration d'air pur (hotte ou casque) sont habituellement requis.
Le personnel non-protégé doit quitter la zone d'aspersion.
REMARQUE : Les vapeurs d'isocyanates ne seront pas absorbées correctement par les respirateurs de vapeur organiques. Les contaminants aériens générés dans un lieu de travail possèdent des vitesses 'd'échappement' différentes qui, à leurs tours, déterminent les 'vitesses de capture' de l'air frais en circulation nécessaire à l'élimination effective des contaminants.

Type de Contaminant :	Vitesse de l'Air :
Spray direct, peinture par spray dans des lieux clos, remplissage de cuve, chargement de convoyeur, poussières de concassage, libération de gaz (génération active dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min.)

Dans chaque plage, la valeur appropriée dépends de :

Valeur basse de la plage	Valeur haute de la plage
1: Pièce avec courant d'air minimal ou favorable à la capture	1: Air ambiant en mouvement
2: Contaminants à faible toxicité ou faible nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité
3: Intermittent, faible production.	3: Production élevée, utilisation intense
4: Large hotte ou large masse d'air en mouvement	4: Petite hotte – contrôle du local uniquement

Une théorie simple montre la vélocité de l'air décroît rapidement avec la distance par rapport à l'ouverture pour un simple tuyau d'extraction. La vitesse décroît généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction et doit être ajustée en concordance avec la distance de référence de la source de la contamination. Par exemple, la vitesse de l'air pour un ventilateur d'extraction devrait être au minimum de 4-10 m/sec (800-2000 pieds/min.) pour l'extraction de solvants générés par une aspersion à 2 mètres de distance du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, produisant des déficits de performance au sein de l'appareil d'extraction, rendent essentiel la multiplication des vitesses d'air théoriques par un facteur 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou utilisés.

8.2.2. Protection Individuelle

Protection des yeux/du visage.

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.

Protection de la peau

Voir protection Main ci-dessous

Protection des mains / pieds

NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.
Remarque: Le caoutchouc naturel, le néoprène, le PCV peuvent être affectés par les isocyanates.

Protection corporelle

Voir Autre protection ci-dessous

Autres protections

· Combinaisons intégrales.
· Tablier en PVC.
· Une combinaison de protection en PVC peut être requise en cas d'exposition grave.
· Douche oculaire.
· Assurez-vous qu'il y a un accès facile à une douche de sécurité.
Note : Les combinaisons intégrales en coton ou en polyester/coton n'offrent qu'une protection contre la contamination superficielle légère qui ne pénètre pas la peau. Les combinaisons doivent être lavées régulièrement. Lorsque le risque d'exposition de la peau est élevé (par exemple, lors du nettoyage de déversements ou en cas de risque d'éclaboussures), des tabliers résistant aux produits chimiques et/ou des combinaisons et des bottes imperméables aux produits chimiques seront nécessaires.
· Certains équipements de protection individuelle (EPI) en plastique (par exemple, les gants, les tabliers, les sur-chaussures) ne sont pas recommandés car ils peuvent produire de l'électricité statique.
· Pour une utilisation à grande échelle ou continue, portez des vêtements non statiques à tissage serré (pas de fermetures métalliques, de boutons ou de poches).

Suite...

	· Des chaussures de sécurité sans étincelles ou conductrices doivent être envisagées. Les chaussures conductrices sont des chaussures dont la semelle est faite d'un composé conducteur chimiquement lié aux composants inférieurs, assurant un contrôle permanent de la mise à la terre électrique du pied et pour dissiper l'électricité statique du corps afin de réduire la possibilité d'inflammation des composés volatils. La résistance électrique doit être comprise entre 0 et 500 000 ohms. Les chaussures conductrices doivent être stockées dans des casiers proches de la pièce dans laquelle elles sont portées. Le personnel qui a reçu des chaussures conductrices ne doit pas les porter pour aller de son lieu de travail à son domicile et vice versa.

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:
'Forsberg Clothing Performance Index'.
L(Les)'effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.
842UR Revêtement d`Argent conducteur

Matériel	CPI
BUTYL	C
BUTYL/NEOPRENE	C
CPE	C
HYPALON	C
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PE/EVAL/PE	C
PVA	C
PVC	C
PVDC/PE/PVDC	C
SARANEX-23	C
SARANEX-23 2-PLY	C
TEFLON	C
VITON/NEOPRENE	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch
A: Meilleure Sélection
B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.
C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.
REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -
* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

Protection respiratoire

Filtre de type AX de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède 'le standard d'exposition' (ou SE), une protection respiratoire est requise.
Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	AX-AUS	-	AX-PAPR-AUS
50 x ES	-	AX-AUS	-
100 x ES	-	AX-2	AX-PAPR-2 ^

^ - Intégral

Le choix de la Classe et du Type de respirateur dépendra du niveau du contaminant et de la nature chimique du contaminant. Les Facteurs de protection (définis comme le ratios de contaminant à l'intérieur et à l'extérieur du masque) peuvent également se révéler importants.

Niveau dans la zone de respiration en ppm (vol.)	Facteur de protection maximum	Respirateur semi-complet	Respirateur complet
1000	10	AX-AUS	-
1000	50	-	AX-AUS
5000	50	Adduction d'air *	-
5000	100	-	AX-2
10000	100	-	Adduction d'air **

* - Flux continu ** - Flux continu ou pression positive.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Argent

État Physique	liquide	**Densité relative (l'eau = 1)**	1.33
Odeur	Pas Disponible	**Coefficient de partition n-octanol / eau**	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	**Température d'auto-allumage (°C)**	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	**Température de décomposition**	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	**Viscosité (cSt)**	3.02
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	>56	**Poids Moléculaire (g/mol)**	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	-17	**goût**	Pas Disponible
Taux d'évaporation	<1 BuAC = 1	**Propriétés explosives**	Pas Disponible
Inflammabilité	Hautement inflammable.	**Propriétés oxydantes**	Pas Disponible

Suite...

Limite supérieure d'explosivité	12	**La tension de surface (dyn/cm or mN/m)**	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	2.4	**Composé volatile (%vol)**	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	**Groupe du Gaz**	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	**pH en solution (Pas Disponible%)**	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	<2.01	**VOC g/L**	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	**Caractéristiques nanométrique particules**	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1.Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	▸ Présence de matériaux incompatibles. ▸ Le produit est considéré stable. ▸ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons. L'inhalation de vapeur peut provoquer un vertige et une somnolence. Les effets principaux des esters sont des irritations, une stupeur et une insensibilité. Des maux de tête, des somnolences, des vertiges, un coma et des changements de comportement peuvent survenir. Les symptômes respiratoires peuvent inclure une irritation, un souffle court et rapide, une inflammation de la gorge, une bronchite, une inflammation des poumons et un œdème pulmonaire, quelquefois à retardement. Des nausées, diarrhées, et crampes sont observées. Les dommages au foie et aux reins peuvent provenir d'expositions massives. Le produit **N'A PAS** été classé par les directives CE ou d'autres systèmes de classification comme 'nocif par inhalation'. La raison en est le manque de preuves corroborantes au niveau animal et humain. Dans l'absence de telles preuves, une attention doit néanmoins être portée pour s'assurer que les expositions sont maintenues à un minimum et que des mesures de contrôles adaptées sont utilisées dans un cadre professionnel pour contrôler les vapeurs, fumées et aérosols. Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit La vapeur/brouillard peut être fortement irritante pour les voies respiratoires supérieures et les poumons ; une réponse peut être suffisamment sévère pour produire une bronchite et un œdème pulmonaire. De possibles symptômes neurologiques apparaissant d'une exposition aux isocyanates incluent maux de tête, insomnie, euphorie, ataxie, anxiété, névrose, dépression et paranoïa. Des perturbations gastro-intestinales sont caractérisées par une nausée et des vomissements. Une sensibilisation pulmonaire peut provoquer des réactions asthmes s'étalant de difficultés de respiration mineures à des attaques allergiques sévères ; ceci peut survenir à la suite d'une unique exposition aiguë ou peut se développer sans alerte pendant plusieurs heures après une exposition. Les personnes sensibilisées peuvent réagir à de très faibles doses et ne devraient pas être autorisées à travailler dans des situations permettant une exposition à ce produit. Une exposition continue de personnes sensibilisées peut conduire à une défaillance respiratoire à long terme. Un risque d'inhalation est augmenté à de hautes températures. Une dépression du système nerveux central peut inclure un désagrément général, des symptômes d'étourdissement, des maux de tête, des nausées, des effets anesthétiques, des temps de réaction augmentés, un discours indistinct et peut se transformer en inconscience. Les empoisonnements graves peuvent engendrer des dépressions respiratoires et peuvent être fatals. Le produit est fortement volatile et peut rapidement créer une atmosphère surchargée dans les espaces confinés ou non-ventilés. La vapeur est plus lourde que l air et peut déplacer et remplacer l air dans la zone de respiration, agissant comme un simple asphyxiant. Ceci peut survenir avec peut de signes d alerte d une surexposition. L utilisation d une quantité de produit dans un espace confiné ou non-ventilé peut engendrer une augmentation de l exposition et développer une atmosphère irritante. Avant de commencer, envisager un contrôle de l exposition par une ventilation mécanique. L'inhalation de petites particules d'oxyde de métal provoquent une soudaine soif, un horrible goût métallique et sucré, une irritation de la gorge, une toux, des muqueuses asséchées, des fatigues et un malaise générale. Maux de tête, nausées et vomissements, fièvre ou frissons, excitations, sudations, diarrhées, une urination excessive et des prostrations peuvent également survenir. Après l'arrêt de l'exposition, la guérison survient dans les 24-36 heures. L'inhalation de poussière, engendrée par l'utilisation normale du matériel, peut nuire à la santé de l'individu.
Ingestion	Une ingestion du liquide peut causer une aspiration dans les poumons avec le risque d'une pneumonie chimique ; des conséquences graves peuvent s'ensuivre. (ICSC13733) Le produit **N'A PAS ETE** classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un

Suite...

	environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.
Contact avec la peau	Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions. Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique prédit, que le matériau produit une inflammation de la peau chez un nombre substantiel d'individus à la suite d'un contact direct, et / ou produit une inflammation significative lorsqu'il est appliqué sur la peau saine et intacte des animaux, pendant jusqu'à quatre heures, une telle inflammation étant présente vingt-quatre heures ou plus après la fin de la période d'exposition. Une irritation cutanée peut également être présente après une exposition prolongée ou répétée; cela peut entraîner une forme de dermatite de contact (non allergique). La dermatite est souvent caractérisée par une rougeur cutanée (érythème) et un gonflement (œdème) qui peuvent évoluer vers des cloques (vésiculation), une desquamation et un épaississement de l'épiderme. Au niveau microscopique, il peut y avoir un œdème intercellulaire de la couche spongieuse de la peau (spongiose) et un œdème intracellulaire de l'épiderme. Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.
Yeux	Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.
Chronique	Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles, néanmoins, il n'existe actuellement que des données inappropriées pour estimer la situation de manière satisfaisante Une exposition de longue durée à des irritants respiratoires peut entraîner des maladies des voies respiratoires impliquant des difficultés à respirer et des problèmes affectant d'autres parties du corps. Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire. Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Un dommage important (perturbation fonctionnelle évidente ou changement morphologique qui peuvent avoir une signification toxicologique) est vraisemblablement provoqué par une exposition prolongée ou répétée. Comme règle, le produit crée, ou contient une substance qui produit des lésions importantes. Un tel dommage peut devenir apparent à la suite d'une application directe dans les études de toxicité sub-chronique (90 jours) ou à la suite de sub-aiguë (28 jours) ou à la suite des test de toxicité chroniques (2 ans). L'exposition au produit peut poser des problèmes pour la fertilité humaine, généralement sur la base du fait que les résultats des études sur les animaux fournissent des preuves suffisantes pour provoquer une forte suspicion d'altération de la fertilité en l'absence d'effets toxiques, ou des signes d'altération de la fertilité se produisant à peu près aux mêmes niveaux de dose que d'autres effets toxiques, mais qui ne sont pas une conséquence secondaire non spécifique d'autres effets toxiques. L'exposition au matériel peut entraîner des problèmes chez l'homme dus à l'apparition d'effets toxiques, selon les résultats d'études sérieuses sur des animaux. Ces preuves suffisent pour affirmer l'apparition de toxicité en absence de signes de toxicité de la mère ou en présence de doses similaires à d'autres effets toxiques qui ne sont toutefois pas une conséquence secondaire non-spécifique des autres effets toxiques. Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme. Certains esters de glycol et leurs éthers provoquent une émaciation des testicules, des changements reproductifs, une infertilité et des changements de la fonction rénale. Les composés à petites chaînes sont plus dangereux. De fortes concentrations ou une exposition prolongée peuvent conduire à du sang dans les urines. Une exposition chronique aux sels d'argent peut causer une décoloration grisâtre permanente de la peau, une conjonctivite et des organes internes. Une faible bronchite peut survenir. Les personnes avec un historique d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires ou qui sont connus comme étant sensibilisées ne devraient pas être engagées dans des travaux impliquant la manipulation d'isocyanates. [CCTRADE-Bayer, APMF]

842UR Revêtement d`Argent conducteur

TOXICITÉ	IRRITATION
Pas Disponible	Pas Disponible

argent

TOXICITÉ	IRRITATION
Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
Inhalation(Rat) LC50; >5.16 mg/l4h[1]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg[2]	

carbonate de diméthyle

TOXICITÉ	IRRITATION
Dermiquel (lapin) LD50: >2000 mg/kg[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
Inhalation(Rat) LC50; >5.36 mg/l4h[1]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
Oral(Rat) LD50; >5000 mg/kg[1]	

acétone; propan-2-one; propanone

TOXICITÉ	IRRITATION
Dermiquel (lapin) LD50: 20000 mg/kg[2]	Eye (human): 500 ppm - irritant
Inhalation(Mouse) LC50; 44 mg/L4h[2]	Eye (rabbit): 20mg/24hr -moderate
Oral(Rat) LD50; 5800 mg/kg[2]	Eye (rabbit): 3.95 mg - SEVERE
	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
	Skin (rabbit): 500 mg/24hr - mild
	Skin (rabbit):395mg (open) - mild
	Yeux: effet nocif observé (irritant)[1]

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

TOXICITÉ	IRRITATION
Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]

Suite...

	Oral(Rat) LD50; 3739 mg/kg[2]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]

4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone

TOXICITÉ	IRRITATION
Dermiquel (lapin) LD50: >16000 mg/kg[1]	Eye (human): 200 ppm/15m
Inhalation(Rat) LC50; ~8.2-16.4 mg/l4h[2]	Eye (rabbit): 40 mg - SEVERE
Oral(Rat) LD50; 2080 mg/kg[2]	Eye (rabbit): 500 mg/24h - mild
	Skin (rabbit): 500 mg/24h - mild

Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime

TOXICITÉ	IRRITATION
Dermique (rat) LD50: >2667 mg/kg[1]	Peau: effet nocif observé (irritant)[1]
Inhalation(Rat) LC50; >2.757 mg/L4h[1]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg[1]	

Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).]

TOXICITÉ	IRRITATION
Dermiquel (lapin) LD50: >1900 mg/kg[1]	Peau: effet nocif observé (irritant)[1]
Inhalation(Rat) LC50; >4.42 mg/L4h[1]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
Oral(Rat) LD50; >4500 mg/kg[1]	

1,2,4-triméthylbenzène

TOXICITÉ	IRRITATION
Dermiquel (lapin) LD50: >3160 mg/kg[2]	Pas Disponible
Inhalation(Rat) LC50; 18 mg/L4h[2]	
Oral(Rat) LD50; 6000 mg/kg[1]	

cumène

TOXICITÉ	IRRITATION
Dermiquel (lapin) LD50: 2000 mg/kg[2]	Eye (rabbit): 500 mg/24h mild
Inhalation(Rat) LC50; 39 mg/L4h[2]	Eye (rabbit): 86 mg mild
Oral(Rat) LD50; 1400 mg/kg[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
	Skin (rabbit): 10 mg/24h mild
	Skin (rabbit):100 mg/24h moderate
	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]

Légende: *1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -.. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques*

ACÉTONE; PROPAN-2-ONE; PROPANONE

pour l'acétone :
La toxicité aiguë de l'acétone est faible. L'acétone n'est ni un irritant ni un sensibilisateur cutané, mais un agent dégraissant pour la peau. L'acétone est un irritant pour les yeux. La toxicité subchronique de l'acétone a été examinée chez des souris et des rats auxquels a été administré de l'acétone dans l'eau de boisson et chez des rats traités par gavage oral. Une augmentation du poids relatif des reins induite par l'acétone a été observée chez les rats mâles et femelles utilisés dans une étude de 13 semaines sur l'administration par voie orale. Le traitement à l'acétone a provoqué l augmentation du poids relatif du foie chez les rats mâles et femelles qui n'étaient pas associée à des effets histopathologiques et ces effets peuvent avoir été associés à une induction enzymatique microsomale. Des effets hématologiques compatibles avec une anémie macrocytaire ont également été notés chez les rats mâles, ainsi qu'une hyperpigmentation de la rate. Les résultats les plus notables chez les souris ont été l'augmentation du poids du foie et la diminution du poids de la rate. Globalement, les niveaux sans effet observé dans l'étude sur l'eau potable étaient de 1 % pour les rats mâles (900 mg/kg/j) et les souris mâles (2258 mg/kg/j), de 2 % pour les souris femelles (5945 mg/kg/j) et de 5 % pour les rats femelles (3100 mg/kg/j). En ce qui concerne les effets sur le développement, une réduction statistiquement significative du poids des fœtus et une augmentation légère, mais statistiquement significative, du pourcentage d'incidence des résorptions ultérieures ont été observées chez les souris à 15 665 mg/m3 et chez les rats à 26 100 mg/m3. La dose sans effet observable pour la toxicité sur le développement a été déterminée à 5220 mg/m3 pour les rats et les souris.
Aucun effet tératogène n'a été observé chez les rats et les souris testés à 26 110 et 15 665 mg/m3, respectivement. Les études de cancérogénicité cutanée sur la durée de vie totale des souris traitées avec jusqu'à 0,2 ml d'acétone n'ont pas révélé d'augmentation de l'incidence des tumeurs des organes par rapport aux animaux témoins non traités.
La littérature scientifique contient de nombreuses études différentes qui ont mesuré soit la performance neurocomportementale, soit la réponse neurophysiologique des humains exposés à l'acétone. Des niveaux d'effet allant d'environ 600 à plus de 2375 mg/m3 ont été signalés. Des études neurocomportementales sur des employés exposés à l'acétone ont récemment montré que des expositions de 8 heures à plus de 2375 mg/m3 n'étaient pas associées à des changements de temps de réponse liés à la dose, de vigilance ou de scores aux tests de mémoire de chiffres. Des études de cas cliniques, des études contrôlées sur des volontaires humains, des recherches sur des animaux et des évaluations sur le terrain indiquent toutes que la DSENO pour cet effet est de 2375 mg/m3 ou plus.

Suite...

DIISOCYANATE D'HEXANE-1,6-DIYLE, HOMOPOLYMÉRISÉ, BLOQUÉ À LA BUTANONE-OXIME	Une attention particulière est attirée sur la diathèse dite atopique qui se caractérise par une sensibilité accrue à la rhinite allergique, à l'asthme bronchique allergique et à l'eczéma atopique (neurodermatite) qui est associée à une augmentation de la synthèse des IgE. Les alvéolites allergiques exogènes sont introduit principalement par des imuno-complexes allergènes spécifiques de type IgG ; les réactions à médiations cellulaires (lymphocytes T) peuvent être impliqués. Une telle allergie est de type retardataire de 4 heures par rapport au début de l'exposition. Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.
SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), FRACTION AROMATIQUE LÉGÈRE; NAPHTA À BAS POINT D'ÉBULLITION - NON SPÉCIFIÉ; [COMBINAISON COMPLEXE D'HYDROCARBURES OBTENUE PAR DISTILLATION DE PRODUITS AROMATIQUES. SE COMPOSE PRINCIPALEMENT D'HYDROCARBURES COMPORTANT MAJORITAIREMENT ENTRE 8 ET 10 ATOMES DE CARBONE (C8-C10) ET DONT L'INTERVALLE D'ÉBULLITION EST COMPRIS APPROXIMATIVEMENT ENTRE 135 ET 210 OC (ENTRE 275 ET 410O F).]	Pour le pétrole : Ce produit contient du benzène, qui peut causer la leucémie myéloïde aiguë, et le n-hexane, qui peut être métabolisé en composés qui sont toxiques pour le système nerveux. Ce produit contient du toluène, et des tests sur animaux semblent indiquer que des concentrations élevées de toluène conduisent à une perte d ouïe. Ce produit contient de l éthyle, du benzène et de la naphtalène, des substances à partir desquelles des tests sur animaux ont montré qu il existait des liens avec la formation de tumeurs. **Potentiel cancérigène :** Des tests sur animaux montrent que l inhalation de pétrole cause des tumeurs du foie et des reins : ces résultats ne sont toutefois pas considérés comme applicables chez l homme. **Potentiel mutagène :** La plupart des études concernant l essence ont obtenu des résultats négatifs quant à la mutagénicité, y compris toutes les études récentes sur des sujets humains vivants (tels que le personnel des stations à essence). **Reprotoxicité :** Les tests sur animaux montrent que des concentrations élevées de toluène (>0,1%) peuvent provoquer des effets sur le développement de l enfant, tels qu un poids réduit à la naissance et des risques de toxicité pour le système nerveux chez le fœtus. D'autres études n ont décelé aucun effet adverse sur le fœtus. **Effets sur la santé humaine :** Des contacts prolongés ou répétés peuvent causer un dégraissage de la peau qui peut conduire à une inflammation cutanée et rendre la peau plus vulnérable aux irritations et fragile à la pénétration par d autres substances. Des test sur animaux montrent que l exposition à l essence au cours de toute une vie peut causer le cancer du rein, mais l'applicabilité de ces résultats chez l homme reste discutable.
842UR Revêtement d`Argent conducteur & 4-MÉTHYLPENTAN-2-ONE; ISOBUTYLMÉTHYLCÉTONE & 1,2,4-TRIMÉTHYLBENZÈNE & CUMÈNE	Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulaire) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.
842UR Revêtement d`Argent conducteur & DIISOCYANATE D'HEXANE-1,6-DIYLE, HOMOPOLYMÉRISÉ, BLOQUÉ À LA BUTANONE-OXIME	Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.
842UR Revêtement d`Argent conducteur & SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE), FRACTION AROMATIQUE LÉGÈRE; NAPHTA À BAS POINT D'ÉBULLITION - NON SPÉCIFIÉ; [COMBINAISON COMPLEXE D'HYDROCARBURES OBTENUE PAR DISTILLATION DE PRODUITS AROMATIQUES. SE COMPOSE PRINCIPALEMENT D'HYDROCARBURES COMPORTANT MAJORITAIREMENT ENTRE 8 ET 10 ATOMES DE CARBONE (C8-C10) ET DONT L'INTERVALLE D'ÉBULLITION EST COMPRIS APPROXIMATIVEMENT ENTRE 135 ET 210 OC (ENTRE 275 ET 410O F).] & 1,2,4-TRIMÉTHYLBENZÈNE	Pour les triméthylbenzènes : L absorption de 1,2,4-triméthylbenzène se produit en cas d'exposition par ingestion, inhalation ou contact cutané. Sur le lieu de travail, l inhalation et le contact cutané constituent les voies d absorption les plus importantes : les effets toxiques sur tout l organisme à partir d une absorption cutanée ont peu de chance de se produire car l irritation cutanée provoquée par le produit chimique entraîne généralement une élimination rapide. La substance est liposoluble et peut s accumuler dans les tissus graisseux. La substance s attache également aux globules rouges dans la circulation sanguine. Elle est éliminée du corps par l expiration et l urine. **Toxicité aiguë :** Un contact direct avec du 1,2,4-triméthylbenzène liquide est irritant pour la peau, et respirer les vapeurs est irritant pour les voies respiratoires et provoque une inflammation des poumons. L inhalation de fortes concentrations de la vapeur chimique provoque maux de tête, fatigue et somnolence. Chez l homme, le 1,2,4-triméthylbenzène liquide est irritant pour la peau et l inhalation de sa vapeur entraîne la pneumonie chimique. Un contact direct avec la peau entraîne la dilatation des vaisseaux sanguins, des rougeurs et des irritations. **Toxicité pour le système nerveux :** Le 1,2,4-triméthylbenzène provoque une dépression du système nerveux central. L exposition à des mélanges de solvants sur le lieu de travail contenant le produit chimique entraîne maux de tête, fatigue, nervosité et somnolence. **Toxicité chronique / subaiguë :** L exposition à long terme aux solvants contenant du 1,2,4-triméthylbenzène peut entraîner nervosité, tensions et inflammation des bronches. Les peintres qui ont travaillé pendants plusieurs années avec un solvant contenant 50% de 1,2,4-triméthylbenzène et 30% de 1,3,5-triméthylbenzène ont montré de la nervosité, des tensions et de l anxiété, des bronchites asthmatiques, de l anémie et des modifications dans la coagulation du sang : les effets sur le système sanguin pourraient avoir été causés par des traces de quantités de benzène. Les tests sur animaux ont montré que l inhalation de triméthylbenzènes pouvait altérer la formule sanguine, avec réduction des lymphocytes et augmentation des polynucléaires. **Toxicité génétique :** Les tests sur animaux ne montrent pas que la fraction C9 provoque des mutations ou des aberrations chromosomiques. **Reprotoxicité / Toxicité pour le développement prénatal :** Les essais sur animaux montrent que la fraction C9 du 1,2,4-triméthylbenzène entraîne de la reprotoxicité.
842UR Revêtement d`Argent conducteur & ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE	Pour les éthers de propylène glycol (EPG) : Les éthers de propylène glycol courants sont notamment le butyl propylène glycol (BPG), le dipropylène glycol n-butyl éther (DPGnBE), l'acétate de dipropylène glycol méthyl éther (DPGMEA) et le méthyl éthoxy propanol (TPGME). Des tests sur une grande variété d éthers de propylène glycol ont montré que les éthers dérivés du propylène glycol sont moins toxiques que d autres éthers de la famille éthylénique. Les toxicités courantes associées aux éthers de la famille éthylique ayant un poids moléculaire faible, telles que des effets adverses sur les organes reproductifs, l embryon et le foetus en développement, le sang ou le thymus ne sont pas observées auprès des éthers de propylène glycol de type commercial. Dans la famille éthylénique, le métabolisme du groupe terminal hydroxyle produit de l acide alkoxy-acétique. Les toxicités pour la reproduction et le développement prénatal des dérivés de la famille éthylénique ayant un poids moléculaire faible sont principalement dues à la formation d acides méthoxyacétiques et éthoxyacétiques. Les éthers à longue chaîne de la famille éthylénique ne sont pas associés à la toxicité pour la reproduction mais peuvent causer de l hémolyse chez des individus sensibles, également par la formation d'acide alkoxy-acétique. L'isomère alpha prédominant de tous les EPG (qui est favorisé de manière thermodynamique pendant la fabrication des EPG) est un alcool secondaire incapable de former de l'acide propionique. A l inverse, les isomères bêta sont capables de former des acides propioniques et ces derniers sont liés à des anomalies congénitales (et possiblement des effets hémolytiques). L isomère alpha constitue plus de 90% du mélange d isomères dans le produit commercial et les EPG y démontrent donc

Suite...

	une toxicité relativement faible. L un des principaux métabolites des éthers de propylène glycol est le propylène glycol qui est d une faible toxicité et est complètement métabolisé par l organisme. Comme classe, les EPG présentent une faible toxicité aiguë par ingestion, exposition cutanée et inhalation. Le BPG et le TPGME sont modérément irritants pour les yeux, selon les tests sur animaux, tandis que les autres membres de cette catégorie ne provoquent aucune, voire qu une faible, irritation des yeux. Aucun ne produit une sensibilisation cutanée. Les tests sur animaux montrent qu'un dosage répété produit quelques effets indésirables. Les tests sur animaux montrent également que les EPG ne produisent pas d effets sur la peau ou en matière de toxicité pour la reproduction. Les EPG disponibles dans le commerce n ont pas été reconnus comme provoquant des anomalies congénitales. L état de la recherche indique que les éthers de propylène glycol ne présente vraisemblablement aucune toxicité génétique.
ACÉTONE; PROPAN-2-ONE; PROPANONE & 4-MÉTHYLPENTAN-2-ONE; ISOBUTYLMÉTHYLCÉTONE & CUMÈNE	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.
4-MÉTHYLPENTAN-2-ONE; ISOBUTYLMÉTHYLCÉTONE & CUMÈNE	AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 2B : Possible cancérigène pour les humains.

toxicité aiguë	✗	**Cancérogénicité**	✓
Irritation / corrosion	✗	**reproducteur**	✓
Lésions oculaires graves / irritation	✓	**STOT - exposition unique**	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	**STOT - exposition répétée**	✗
Mutagénéïté	✗	**risque d'aspiration**	✗

Légende: ✗ *– Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification*
✓ *– Données nécessaires à la classification disponible*

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

De nombreux produits chimiques peuvent imiter ou interférer avec les hormones du corps, connues sous le nom de système endocrinien. Les perturbateurs endocriniens sont des produits chimiques qui peuvent interférer avec les systèmes endocriniens (ou hormonaux). Les perturbateurs endocriniens interfèrent avec la synthèse, la sécrétion, le transport, la liaison, l'action ou l'élimination des hormones naturelles dans l'organisme. Tout système de l'organisme contrôlé par des hormones peut être déréglé par des perturbateurs hormonaux. Plus précisément, les perturbateurs endocriniens peuvent être associés au développement de difficultés d'apprentissage, de déformations du corps, de divers cancers et de problèmes de développement sexuel. Les substances chimiques perturbant le système endocrinien ont des effets néfastes sur les animaux. Mais il existe peu d'informations scientifiques sur les problèmes de santé potentiels chez l'homme. Comme les gens sont généralement exposés à plusieurs perturbateurs endocriniens en même temps, il est difficile d'évaluer les effets sur la santé publique.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

842UR Revêtement d`Argent conducteur

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

argent

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
NOEC(ECx)	120h	Poisson	<0.001mg/L	4
LC50	96h	Poisson	0.006mg/l	2
EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	11.89mg/l	2
EC50	48h	crustacés	0.001mg/l	2
EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.002mg/L	4

carbonate de diméthyle

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
NOEC(ECx)	504h	crustacés	25mg/l	2
LC50	96h	Poisson	>=100mg/l	2
EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>57.29mg/l	2
EC50	48h	crustacés	>74.16mg/l	2
EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	166.6-211mg/l	2

acétone; propan-2-one; propanone

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
NOEC(ECx)	12h	Poisson	0.001mg/L	4
LC50	96h	Poisson	3744.6-5000.7mg/L	4
EC50	48h	crustacés	6098.4mg/L	5
EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	9.873-27.684mg/l	4

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
NOEC(ECx)	336h	Poisson	47.5mg/l	2
LC50	96h	Poisson	>100mg/l	2

Suite...

	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>1000mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	373mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>1000mg/l	2

4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
EC50(ECx)	48h	crustacés	170mg/l	1
LC50	96h	Poisson	>179mg/l	2
EC50	48h	crustacés	170mg/l	1
EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	400mg/l	1

Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
EC50(ECx)	48h	crustacés	>1.61mg/l	2
LC50	96h	Poisson	141.4mg/l	2
EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>8.1mg/l	2
EC50	48h	crustacés	>1.61mg/l	2

Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).]

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1mg/l	1
EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	19mg/l	1
EC50	48h	crustacés	6.14mg/l	1
EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	64mg/l	2

1,2,4-triméthylbenzène

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
BCF	1344h	Poisson	31-207	7
EC50(ECx)	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.356mg/l	2
LC50	96h	Poisson	3.41mg/l	2
EC50	48h	crustacés	ca.6.14mg/l	1
EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.356mg/l	2

cumène

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
NOEC(ECx)	96h	crustacés	0.4mg/l	1
LC50	96h	Poisson	2.7mg/l	2
EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1.29mg/l	2
EC50	48h	crustacés	4mg/l	1

Légende: *Extrait de 1. Donnees de toxicite de IUCLID 2. Substances enregistrees par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicite aquatique 4. Base de donnees ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Donnees de toxicite aquatique 5. Donnees d'evaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Donnees de bioconcentration 7. METI (Japon) - Donnees de bioconcentration*

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
NE PAS PERMETTRE au produit d entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l eau durant le nettoyage ou l élimination de l équipement de nettoyage.
Les déchets résultants de l utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.
Pour le métal :

Devenir atmosphérique - Les substances inorganiques contenant des métaux ont généralement une pression de vapeur négligeable et ne devraient pas se disperser dans l'air.

Devenir dans l'environnement : Les processus environnementaux, tels que l'oxydation, la présence d'acides ou de bases et les processus microbiologiques, peuvent transformer les métaux insolubles en formes ioniques plus solubles. Les processus environnementaux peuvent améliorer la biodisponibilité et peuvent également jouer un rôle important dans la modification des solubilités.

Devenir aquatique/terrestre : Lorsqu'ils sont libérés dans un sol sec, la plupart des métaux présentent une mobilité limitée et restent dans la couche supérieure ; certains s'infiltrent localement dans les écosystèmes d'eaux souterraines et/ou d'eaux de surface lorsqu'ils sont mouillés par la pluie ou la glace fondante. Un ion métallique est considéré comme infiniment persistant car il ne peut davantage se dégrader. Une fois libérés dans les eaux de surface et les sols humides, leur sort dépend de leur solubilité et de leur dissociation dans l'eau. Une proportion importante des métaux dissous/sorbés se retrouve dans les dépôts créés par la sédimentation des particules en suspension. Les ions métalliques restants peuvent alors être absorbés par les organismes aquatiques. Les espèces ioniques peuvent se lier à des ligands dissous ou être absorbées par des particules solides dans l'eau.

Écotoxicité : Même si de nombreux métaux présentent peu d'effets toxiques aux niveaux de pH physiologiques, la transformation peut introduire des effets nouveaux ou amplifiés.

Suite...

Les groupes d'éthers sont généralement stables à l'hydrolyse dans l'eau sous conditions neutres et à températures ambiantes.
Les études des directives de l'OCDE indiquent une biodégrabilité étant prête pour plusieurs éthers glycol quoique les espèces à poids moléculaire plus important semblent se dégrader à une vitesse plus lente. Aucun des éthers glycol qui ont été testés démontrent une résistance marquée aux processus divers de biodégradation.
Quand ils sont relâchés dans l'atmosphère par évaporation, les éthers glycols en bouillonnement fort sont estimés subir une photo dégradation (moitié de vie atmosphérique = 2.4-2.5 hr).
Quand relâchés dans l'eau, les éthers glycol subissent une biodégradation (typiquement 47-92% après 8-21 jours) et ils ont un potentiel faible de bio accumulation (Échelles d'Entrées de Koe de -1.73 à + 0.51)
Les données de toxicité aquatique indiquent que les éthylènes tri et tétra sont ' pratiquement non toxiques ' pour les espèces aquatiques. On n'observe pas de grande différence dans l'ordre de toxicité du méthyle avec les éthers butyle.
Pour les cétones : Les cétones, à moins qu'elles ne soient des cétones alpha, bêta-insaturées, peuvent être considérées comme des composés de narcose ou de toxicité de base.

Devenir aquatique : L'hydrolyse des cétones dans l'eau n'est thermodynamiquement favorable que pour les cétones de faible poids moléculaire. Les réactions avec l'eau sont réversibles sans changement permanent de la structure du substrat cétonique. Les cétones sont stables dans l'eau dans les conditions environnementales ambiantes. Lorsque le pH est supérieur à 10, il peut se produire des réactions de condensation qui donnent des produits de poids moléculaire plus élevé. Dans les conditions ambiantes de température, de pH et de faible concentration, ces réactions de condensation sont défavorables. D'après ses réactions dans l'air, il semble probable que les cétones subissent une photolyse dans l'eau.

Devenir terrestre : Il est probable que les cétones soient biodégradées par les micro-organismes dans le sol et l'eau.

Ecotoxicité : Il est peu probable que les cétones se bioconcentrent ou se bioamplifient.
pour l'acétone :
log Kow : -0.24
Demi-vie (hr) dans l'air : 312-1896
Demi-vie (h) H2O eau de surface : 20
atm Henry m3/mol : 3.67E-05
BOD 5 : 0,31-1,76,46-55%
COD : 1.12-2.07
ThOD : 2.2
FBC : 0,69
Dégradation dans l'environnement :
L'acétone se retrouve de préférence dans l atmosphère lorsqu'elle est rejetée dans l'environnement. Une quantité substantielle d'acétone peut également être trouvée dans l'eau, ce qui est cohérent avec le coefficient de partage élevé entre l'eau et l'air et sa présence faible mais détectable dans les échantillons d'eau de pluie, d'eau de mer et d'eau de lac. Très peu d'acétone devrait résider dans le sol, le biote ou les solides en suspension. Ceci est tout à fait cohérent avec les propriétés physiques et chimiques de l'acétone et avec les mesures montrant une faible propension à l'absorption par le sol et une forte préférence pour le déplacement à travers le sol et dans les eaux souterraines.
Dans l'air, l'acétone est perdue par photolyse et réaction avec les radicaux hydroxyles produits par voie photochimique ; la demi-vie de ces processus combinés est estimée à environ 22 jours. La demi-vie relativement longue permet à l'acétone d'être transportée sur de longues distances depuis sa source d'émission.
L'acétone est très soluble et légèrement persistante dans l'eau, avec une demi-vie d'environ 20 heures ; elle est peu toxique pour la vie aquatique.
L'acétone libérée dans le sol se volatilise, bien qu'une partie puisse s écouler dans le sol où elle se biodégrade rapidement.
L'acétone ne se concentre pas dans la chaîne alimentaire.
L'acétone correspond à la définition de l'OCDE de substance facilement biodégradable, qui exige que la demande biochimique en oxygène (DBO) soit au moins égale à 70 % de la demande théorique en oxygène (DThO) au cours de la période d'essai de 28 jours
Norme pour l'eau potable : aucune disponible.
Recommandations pour les sols : aucune disponible.
Normes de qualité de l'air : aucune disponible.
Écotoxicité :
Les tests montrent que l'acétone présente un faible degré de toxicité
CL50 pour les poissons : truite de ruisseau 6070 mg/l ; tête-de-boule 15000 mg/l
CL0 pour les oiseaux (5 jours) : Caille du Japon, faisan à collier 40 000 mg/l
CL50 Daphnia magna (48 h) : 15800 mg/l ; NOEC 8500 mg/l
Invertébrés aquatiques 2100 - 16700 mg/l
CSEO des plantes aquatiques : 5400-7500 mg/l
CSEO chronique Daphnia magna : 1660 mg/l
Les vapeurs d'acétone se sont avérées relativement toxiques pour deux types d'insectes et leurs œufs. Le temps nécessaire pour atteindre une létalité de 50% (TL50) s'est avéré être de 51,2 h et 67,9 h lorsque le tribolium de la farine (Tribolium confusum) et la pyrale de la farine (Ephestia kuehniella) ont été exposés à une concentration d'acétone en suspension dans l'air de 61,5 mg/m3. Les valeurs de TL50 pour les œufs étaient de 30 à 50 % inférieures à celles de l'adulte. L'application directe d'acétone liquide sur le corps des insectes ou sur la surface des œufs n'a cependant pas entraîné la mort.
La capacité de l'acétone à inhiber la multiplication cellulaire a été examinée chez une grande variété de micro-organismes. Les résultats ont généralement indiqué une toxicité légère à minimale avec des CSEO supérieures à 1700 mg/L pour des expositions durant de 6 heures à 4 jours. Des périodes d'exposition plus longues de 7 à 8 jours avec des bactéries ont donné des résultats mitigés ; mais dans l'ensemble, les données indiquent un faible degré de toxicité pour l'acétone. La seule exception à ces constatations a été les résultats obtenus avec le protozoaire flagellé (Entosiphon sulcatum) qui a donné une CSEO de 28 mg/L sur 3 jours.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
carbonate de diméthyle	HAUT	HAUT
acétone; propan-2-one; propanone	BAS (La demi-vie = 14 journées)	MOYEN (La demi-vie = 116.25 journées)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	BAS	BAS
4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	HAUT (La demi-vie = 7001 journées)	BAS (La demi-vie = 1.9 journées)
1,2,4-triméthylbenzène	BAS (La demi-vie = 56 journées)	BAS (La demi-vie = 0.67 journées)
cumène	HAUT	HAUT

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
carbonate de diméthyle	BAS (LogKOW = 0.2336)
acétone; propan-2-one; propanone	BAS (BCF = 0.69)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	BAS (LogKOW = 0.56)

Suite...

Composant	Bioaccumulation
4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	BAS (LogKOW = 1.31)
1,2,4-triméthylbenzène	BAS (BCF = 275)
cumène	BAS (BCF = 35.5)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
carbonate de diméthyle	BAS (KOC = 8.254)
acétone; propan-2-one; propanone	HAUT (KOC = 1.981)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	HAUT (KOC = 1.838)
4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	BAS (KOC = 10.91)
1,2,4-triméthylbenzène	BAS (KOC = 717.6)
cumène	BAS (KOC = 817.2)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	✗	✗	✗
vPvB	✗	✗	✗

Critères PBT remplies?	non
vPvB	non

12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Les preuves liant les effets néfastes des perturbateurs endocriniens sont plus convaincantes dans l'environnement que chez l'homme. Les perturbateurs endocriniens modifient profondément la physiologie de la reproduction des écosystèmes et ont finalement un impact sur des populations entières. Certains produits chimiques perturbateurs endocriniens se dégradent lentement dans l'environnement. Cette caractéristique les rend potentiellement dangereux sur de longues périodes. Parmi les effets néfastes bien établis des perturbateurs endocriniens chez diverses espèces sauvages, on peut citer l'amincissement de la coquille des œufs, l'affichage des caractéristiques du sexe opposé et l'altération du développement reproductif. D'autres changements néfastes chez les espèces sauvages ont été suggérés, mais non prouvés : anomalies de la reproduction, dysfonctionnement immunitaire et déformations du squelette.

12.7. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	▸ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides. ▸ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible. Autrement: ▸ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. ▸ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable. ▸ Recycler autant que possible. ▸ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l Autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour une élimination si aucun traitement adapté ou aucune facilité d élimination n a pu être identifié. ▸ Eliminer par: Incinérer dans un appareil approuvé (après l ajout d un mélange avec un produit de combustion adapté) ▸ Décontaminer les containers vides. Suivre les consignes de sécurité jusqu à ce que les containers soient propres et détruits.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

	quantité limitée: 842UR-12ML, 842UR-150ML, 842UR-850ML

Transport par terre (ADR-RID)

Suite...

14.1. **Numéro ONU**	1993
14.2. **Nom d'expédition des Nations unies**	LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient carbonate de diméthyle et acétone; propan-2-one; propanone); LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient carbonate de diméthyle et acétone; propan-2-one; propanone)
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	classe: 3 Risque Secondaire: Sans Objet
14.4. **Groupe d'emballage**	II
14.5. **Dangers pour l'environnement**	Environnement dangereux
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Identification du risque (Kemler): 33 Code de classification: F1 Etiquette de danger: 3 Dispositions particulières: 274 601 640C; 274 601 640D quantité limitée: 1 L Code tunnel de restriction: 2 (D/E)

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. **Numéro ONU**	1993
14.2. **Nom d'expédition des Nations unies**	LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient carbonate de diméthyle et acétone; propan-2-one; propanone); LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient carbonate de diméthyle et acétone; propan-2-one; propanone)
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	Classe ICAO/IATA: 3 Sous-risque ICAO/IATA: Sans Objet Code ERG: 3H
14.4. **Groupe d'emballage**	II
14.5. **Dangers pour l'environnement**	Environnement dangereux
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Dispositions particulières: A3 Instructions d'emballage pour cargo uniquement: 364 Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement: 60 L Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers: 353 Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet: 5 L Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison: Y341 Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet: 1 L

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. **Numéro ONU**	1993
14.2. **Nom d'expédition des Nations unies**	LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient carbonate de diméthyle et acétone; propan-2-one; propanone); LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient carbonate de diméthyle et acétone; propan-2-one; propanone)
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	Classe IMDG: 3 IMDG Sous-risque: Sans Objet
14.4. **Groupe d'emballage**	II
14.5. **Dangers pour l'environnement**	Polluant marin
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	N° EMS: F-E , S-E Dispositions particulières: 274 Quantités limitées: 1 L

Le transport fluvial (ADN)

14.1. **Numéro ONU**	1993
14.2. **Nom d'expédition des Nations unies**	LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient carbonate de diméthyle et acétone; propan-2-one; propanone); LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient carbonate de diméthyle et acétone; propan-2-one; propanone)
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	3 Sans Objet
14.4. **Groupe d'emballage**	II
14.5. **Dangers pour l'environnement**	Environnement dangereux
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Code de classification: F1 Dispositions particulières: 274; 601; 640C|274; 601; 640D

Suite...

Quantités Limitées	1 L
Équipement requis	PP, EX, A
Feu cônes nombre	1

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
argent	Pas Disponible
carbonate de diméthyle	Pas Disponible
acétone; propan-2-one; propanone	Pas Disponible
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Pas Disponible
4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	Pas Disponible
Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime	Pas Disponible
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).]	Pas Disponible
1,2,4-triméthylbenzène	Pas Disponible
cumène	Pas Disponible

14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Nom du produit	Type de navire
argent	Pas Disponible
carbonate de diméthyle	Pas Disponible
acétone; propan-2-one; propanone	Pas Disponible
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Pas Disponible
4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone	Pas Disponible
Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime	Pas Disponible
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).]	Pas Disponible
1,2,4-triméthylbenzène	Pas Disponible
cumène	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

argent Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Suite...

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)
UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

carbonate de diméthyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE
Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021
L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

acétone; propan-2-one; propanone Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021
L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021
L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC
Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme
Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021
L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).] Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC
Inventaire européen CE
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021
L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux
Règlement UE REACH (CE) n° 1907/2006 - Annexe XVII (Appendice 2) Cancérogènes : Catégorie 1 B
Règlement UE REACH (CE) n° 1907/2006 - Annexe XVII (Appendice 4) Mutagènes sur les cellules germinales : Catégorie 1 B
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

1,2,4-triméthylbenzène Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021
L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

cumène Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Suite...

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques	Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux
Inventaire européen CE	UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)
Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021	

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance oule mélange.

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (argent; carbonate de diméthyle; acétone; propan-2-one; propanone; acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle; 4-méthylpentan-2-one; isobutylméthylcétone; Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime; Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition - non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 oC (entre 275 et 410o F).]; 1,2,4-triméthylbenzène; cumène)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Non (argent; Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime)
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Non (Diisocyanate d'hexane-1,6-diyle, homopolymérisé, bloqué à la butanone-oxime)
Légende:	*Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire* *Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.*

SECTION 16 Autres informations

date de révision	24/02/2022
date initiale	10/09/2018

Codes pleine de risques de texte et de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H303	Peut être nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H305	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
H315	Provoque une irritation cutanée.
H316	Provoque une légère irritation cutanée
H320	Provoque une irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l aide de références littéraires.
La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.
Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :
EN 166 - Protection individuelle des yeux
EN 340 - Vêtements de protection
EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

Suite...

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques
EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

- PC－TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- PC－STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- STEL: Limite d'exposition à court terme
- TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire。
- IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ES: Norme d'exposition
- OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- TLV: valeur limite du seuil
- LOD: Limite de détection
- OTV: Valeur seuil de l'odeur
- BCF: Facteurs de bioconcentration
- BEI: Indice d'exposition biologique
- AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- DSL: Liste des substances domestiques
- NDSL: Liste des substances non domestiques
- IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- NLP: Non plus des polymères
- ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- NCI: Inventaire national des produits chimiques
- FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Raison du Changement

A-2.00 - Ajout du numéro UFI et modifications de la fiche de données de sécurité

fin de la SDD